

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 672

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

925 125 361 RCS Orléans.

BRASILIA.

Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).

Capital : 2000 EUR.

Adresse : 34, rue du Général de Gaulle, 45650 Saint-Jean-le-Blanc.

Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 80000,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : La restauration traditionnelle portugaise, brasserie, traiteur ; la préparation ,la vente de plats cuisinés, sur place et à emporter ainsi qu'en livraison ; l'organisation de soirées à thèmes, concerts et animations ; la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur; La location de salles et d'une manière générale toute activité se rapportant à la restauration..

Adresse : 34, rue du Général de Gaulle, 45650 Saint-Jean-le-Blanc.

Précédent propriétaire : 349 315 614 RCS Orléans. **DE CARVALHO** (Delfim, Jose).

A dater du : 4 avril 2024.

Date d'effet : 1^{er} mai 2024.

Date de commencement d'activité : 1^{er} mai 2024.

Publication légale : La République du Centre du 21 juin 2024.

Oppositions : au fonds vendu 34 rue du Général de Gaulle 45650 Saint-Jean-le-Blanc pour la validité, Selafa Chaintrier avocats 8 rue des Minimes 45000 Orléans pour la correspondance..

Commentaires : Acquisition d'un fonds de commerce de buvette, bar, restaurant, moyennant le prix de 80.000 euros, Suivant acte SSP du 05/06/2024 enregistré au SPFE d'Orléans le 07/06/2024 dossier 2024 00026885 référence 4504P01 2024A01288.

Adresse du fonds : 34 rue du Général de Gaulle 45650 Saint-Jean-le-Blanc. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du Code de Commerce.